

DROITS – POUR - TOUS -/- RIGHTS – FOR –ALL

Projet conjoint ACIDH – ASADHO/Kat – HDH – IRDH

Nos voix comptent, ensemble elles seront entendues.

Adresse : Maison des Droits de l'Homme, avenue Kambove 470 / Coin de l'avenue Mama Yemo

La Coalition Droits Pour Tous réfute l'extension unilatérale de 504 jours des mandats échus.

La Coalition Droits Pour Tous appelle la population congolaise à refuser d'étendre de 504 jours la rallonge politique de 12 mois, convenue le 31 décembre 2016, à l'issue de l'Accord Politique Global et Inclusif du Centre Interdiocésain de Kinshasa. La Coalition dénonce la énième tentative de monsieur NAANGA Corneille, Président de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) d'accorder subtilement un troisième mandat *de facto* au Président KABILA et des mandats sans fins aux députés nationaux, au mépris de la Constitution et de l'Accord politique.

En effet, en prolongeant unilatéralement de 504 jours, au-delà du temps convenu de 12 mois, la CENI saborde l'Accord Politique de la Saint Sylvestre qui est l'unique justification de la rallonge du mandat du Président sortant, une exception convenue par la classe politique, dans le seul but de normaliser le cycle électoral perturbé par la non organisation des élections présidentielle, législatives nationales et provinciales ainsi que les élections locales, en conformité avec la Constitution de la République de février 2006, telle que modifiée à ce jour.

La Coalition note que les motifs techniques, logistiques et budgétaires évoqués souvent par monsieur NAANGA ne constituent qu'un subterfuge qui a pour finalité de faciliter une confiscation subtile des institutions de la République par le parti au pouvoir. Ni le temps ni l'argent ne résoudront jamais les problèmes liés à la mauvaise foi des dirigeants politiques en poste.

La énième tentative de Corneille NAANGA de donner malencontreusement au Président sortant un « mandat sans élection » expose le pays au risque de violence et à la rupture de paix. Un tel acte constitue une haute trahison de la nation congolaise qui s'attend à l'organisation des élections apaisées, la décrispation politique et le retour à l'ordre constitutionnel, à la fin de l'année 2017.

A cet égard, Droits Pour Tous rappelle qu'en vertu de l'article 26 de la Constitution, la liberté de manifestation est garantie. Il convient de démontrer publiquement le désaccord avec la CENI, afin que les bénéficiaires de cette cabale n'interprète le silence du peuple en leur faveur.

Par ailleurs, afin de préserver la paix et la sécurité dans la sous-région des Grands Lacs, la Coalition en appelle à la solidarité internationale au peuple de la RDC qui souffre de la confiscation des organes d'Etat, par un groupe d'individus qui agit en marge des lois et contre sa volonté. Il est essentiel que les institutions publiques de ce pays soient gérées dans le strict respect des délais et termes des mandats prévus par sa Constitution, pour que le peuple ne soit contraint, en suprême recours, à la révolte contre la tyrannie et l'oppression d'un régime anticonstitutionnel.

Pour la Coalition

Maître TSHISWAKA MASOKA Hubert
Directeur Général de l'IRDH

Maître KASONGO MUSHILANAMA King
Coordonnateur Général de l'HDH

